

REGLEMENT DE CONCOURS
de la Société Cynologique Suisse SCS
pour les disciplines sportives
AGILITY | MOBILITY | OBEDIENCE

DIRECTIVES
Barème des taxes

valable à partir du 01.01.2024

TABLE DES MATIÈRES

1	Sommaire des frais de la CTAMO.....	3
2	Entrée en vigueur	7

Note sur la formulation neutre en termes de genre

Pour des raisons de lisibilité, la différenciation entre les genres a été supprimée. Les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les genres aux fins de l'égalité de traitement.

1 SOMMAIRE DES FRAIS DE LA CTAMO

Frais	Montant (CHF)	Remboursement
Généralités		
Licence	CHF 60.00	Aucun
Numéro de licence de réservation	CHF 100.00	Aucun
Envoi postal de la facture de licence	CHF 5.00	Aucun
Réactivation d'une licence retirée	CHF 10.00	Aucun
WM-Francs par jour Compétition Agility / Obedience	CHF 1.50	Aucun
Frais de participation pour AWC, OWC, EO et SOAWC *	selon le décompte	Aucun
Cours de moniteur Agility / Obedience (outdoor / indoor)	CHF 280.00 / 350.00	Annulation du cours par la TKAMO : remboursement des frais de participation En cas d'annulation par le participant : a) Jusqu'à cinq jours avant le début du cours, une participation aux frais de CHF 50.00 sera facturée. b) En cas d'annulation ou d'absence plus tardive, la totalité des frais de cours est due, quelle que soit la raison de l'empêchement.
Frais de remboursement d'un paiement erroné	CHF 5.00	Aucun
Frais de rappel :		Aucun
- Relevé de compte	CHF 0.00	
- Rappel	CHF 25.00	
- Menace de poursuite	CHF 50.00	
Traitement de la procédure de sanction en fonction de la charge de travail et de la difficulté du cas	CHF 50.00 – 500.00	Aucun
Frais de traitement des plaintes	CHF 100.00	Si le recours est accepté
Services / missions supplémentaires	CHF 80.00 / par heures	Aucun
Agility		
Recours mesure de la taille du chien (caution)	CHF 100.00	En cas de décision en faveur du preneur de licence
Taxe de compétition par jour de compétition	CHF 0.70	Aucun
Frais de traitement des résultats à l'étranger par résultat	CHF 1.00	Aucun

Frais d'inscription à la qualification pour la CM	CHF	35.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement
Frais d'enregistrement Qualification EO	CHF	25.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement.
Frais d'enregistrement SOAWC	CHF	20.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement
Frais d'inscription JOAWC	CHF	0.00	-
Frais d'enregistrement/d'inscription CSPC	CHF	35.00	Remboursement si pas encore démarré **
Frais de participation pour la qualification aux CM	CHF	120.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement
Frais de participation à la finale de qualification pour les CM	CHF	90.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement
Frais de participation à la qualification EO	CHF	60.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement
Frais de participation à la qualification SOAWC	CHF	120.00	Jusqu'à la date limite de paiement : remboursement de l'intégralité du montant**. Après le délai de paiement et jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification: frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien**. Après : pas de remboursement

Mobilité			
Médaille Mobility	CHF	20.00	Aucun
Carte de légitimation Mobility (achat minimum de 50 cartes)	CHF 0.50 / carte		Aucun
Obedience			
Cahier de travail Obedience	CHF	40.00	Aucun
Frais de traitement des résultats à l'étranger par compétition	CHF	5.00	Aucun
Médaille AKZ	CHF	30.00	Aucun
Diplôme Champion Suisse d'Obédience (en PDF)	CHF	40.00	Aucun
Frais d'inscription à la qualification pour la Coupe du monde	CHF	35.00	A partir de la qualification pour les championnats du monde 2025 Jusqu'au délai de paiement : remboursement intégral.** Après le délai de paiement jusqu'à 2 jours avant le premier jour de qualification : frais d'inscription non compris, sur présentation d'un certificat médical pour le chien/conducteur de chien.** Après ce délai : aucun remboursement.
Juge Agility & Obedience / Assistant du juge Obedience			
Honoraires du juge par jour d'engagement	CHF	100.00	
Honoraires d'assistant du juge par jour d'engagement	CHF	100.00	
Préparation du parcours Agility	CHF	100.00	
Juge Agility Remboursement des frais de participation			Frais de participation de l'organisateur pour 1 chien
Frais du juge/de l'assistant du juge			Hébergement à l'hôtel à la charge de l'organisateur (réservé et payé par l'organisateur), autres possibilités d'hébergement CHF 50.00 forfaitaire Repas à la charge de l'organisateur Frais de déplacement de CHF 0.70/km (jusqu'à max. 1'000km), billet de train 1ère classe ou billet d'avion Autres frais selon règlement entre juge et organisateur
Indemnisation commission des juges	CHF	0.00	
Indemnisation Réunion des juges	CHF	0.00	
Cours d'aspirant-juge de compétition	pas encore défini		

Frais d'examen Juge de compétition	pas encore défini	
Frais de cours Assistant du Juge	CHF	100.00
Frais d'examen Assistant du Juge	CHF	50.00

* est déterminé chaque année

** remboursement moins CHF 5.00 de frais bancaires

2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette directive entre en vigueur le 01.01.2024. Elle remplace toutes les autres dispositions concernant ce contexte.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Peter Feer
Président CTAMO

Sascha Grunder
Vice-président CTAMO